

CONTACT

habitat

NUMÉRO 18 | Juin 2020

Le journal des locataires de Vilogia Grand Est



vilogia

Nos équipes à vos côtés



Entre crise sanitaire, distanciation sociale et inquiétudes économiques, le printemps a été éprouvant. Aujourd'hui encore, les équipes Vilogia vous accompagnent afin que vous habitiez sereinement votre quotidien. Votre Chargé de clientèle répond à toutes vos questions qu'il s'agisse de comprendre votre bail ou la dernière régularisation de charges. Autour de cet interlocuteur clé, d'autres professionnels sont à votre écoute. Les médiatrices peuvent intervenir si vous devez gérer un conflit de voisinage récurrent. Vous pouvez être mis en relation avec les Chargés de recouvrement amiable en cas de difficultés financières passagères. Si vous faites face à des difficultés de la vie, les Chargés de développement social pourront être d'une aide précieuse. Les équipes Vilogia sont à votre écoute et se mobilisent pour que vous soyez bien dans votre logement.

BLOC-NOTES

Pour contacter Vilogia, plusieurs modes de communication sont à votre disposition.

- **Votre Espace Locataire.** Une solution efficace à privilégier. Vous pouvez, depuis un ordinateur ou votre smartphone (voir au verso) formuler une demande et retrouver le nom de votre Chargé de clientèle.

- **Par téléphone.** En composant le

N° Cristal 09 69 37 36 35

APPEL NON SURTAXE

vous serez accueilli par un téléconseiller qui vous orientera dans votre démarche.

- **En agence.** Vous pouvez également vous déplacer en agence. Si vous voulez être renseigné sur votre contrat, votre loyer, suivre une demande technique en cours, ou imprimer une quittance ou une attestation, gagnez du temps en prenant rendez-vous sur le site vilogia.fr

PRÈS DE CHEZ VOUS

Garder le lien pendant la crise

Face à la situation inédite de la crise sanitaire, les collaborateurs de Vilogia ont adapté leurs méthodes de travail pour vous accompagner au mieux. Depuis chez eux, ils ont passé de nombreux appels téléphoniques, pour prendre des nouvelles des personnes les plus fragiles et pour apporter des compléments d'informations lorsque cela était nécessaire. Vous avez été nombreux à saluer cette initiative. Grâce à la solidarité qui s'est développée entre voisins, et aux

soutiens des mairies, des associations de locataires, les personnes isolées ont pu être aidées et soutenues. "Rien ne remplace le contact humain. Les échanges avec les associations de locataires nous ont été très précieux et ont permis de mettre en place des actions de proximité" témoigne Jean-Charles Tonti, Chargé de clientèle à l'agence de Nancy. Progressivement les équipes reprennent leurs visites au sein des résidences. La vie reprend son cours.



L'éco-
geste

5 gestes pour cuisiner éco



Pour "cuisiner éco", la recette est simple. Elle est faite de changements d'habitudes et d'une pointe de créativité. Entrez en cuisine, laissez infuser et vous obtiendrez un cocktail entre économies d'énergie et économies budgétaires !

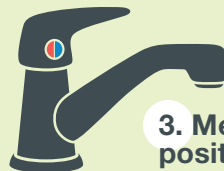


1. Éteindre le four 5 minutes avant la fin de la cuisson

La chaleur du four est maintenue pendant quelques minutes après avoir tourné le thermostat. Votre plat finira de cuire, avec quelques savoureuses économies d'énergie en prime.

2. Consommer des produits de saison

On connaît la règle. Pourtant, il est difficile de résister devant un étal de tomates en plein hiver... Elles ont poussé en serre ou ont parcouru des centaines voire des milliers de kilomètres avant d'atterrir dans notre assiette... Soyons rationnels : les fruits et légumes de saison sont plus savoureux, vitaminés... et moins chers !



3. Mettre le robinet en position froide après chaque fin d'utilisation

C'est une habitude à prendre : laisser le mitigeur en position froide après chaque utilisation. Cela évitera que s'active la production d'eau chaude dès que l'on se sert un verre d'eau, se lave les mains, ou que l'on rince une éponge. Vous économiserez de l'eau chaude et donc de l'énergie !

4. Mettre le couvercle lorsque l'on fait bouillir de l'eau

C'est un geste tout simple et très facile à faire. Pas d'excuse ! Mettre un couvercle sur une casserole lorsque l'on fait bouillir de l'eau permet de consommer quatre fois moins d'électricité (ou de gaz).



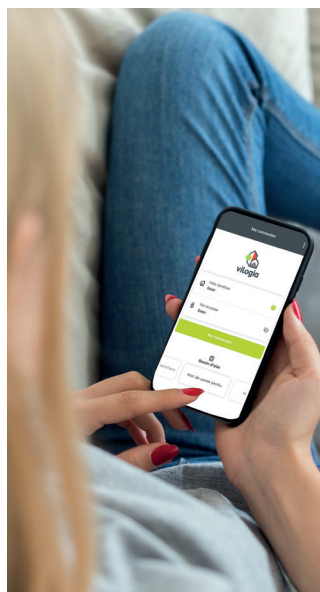
5. C'est l'été, cuisinez sans cuisson !

Grâce aux recettes sans cuisson, évitez l'usage des équipements produisant de la chaleur pour limiter votre consommation d'énergie. L'été, le four n'est pas indispensable. Misez sur les salades, en faisant varier les plaisirs et les vinaigrettes.



APPLICATION MOBILE

Votre Espace Locataire disponible sur smartphone



Garder le lien. La crise a démontré combien c'était précieux. Les outils numériques offrent incontestablement cet avantage. En début de confinement, vous avez été nombreux à télécharger et utiliser l'application mobile de Vilogia pour accéder rapidement à votre Espace Locataire. L'application permet d'obtenir des réponses, des documents, et payer son loyer facilement. Les équipes de Vilogia travaillent pour l'améliorer et vous garantir un accès à vos informations en toute simplicité et sécurité sans avoir besoin de vous déplacer. N'attendez plus pour vous simplifier la vie !

Application téléchargeable gratuitement sur Google Play et App Store.

BON À SAVOIR

Transmettre son attestation d'assurance

Envoyer son attestation d'assurance, pour quoi faire ?

La loi oblige le locataire à souscrire une assurance habitation pour son logement. Chaque année, vous devez faire parvenir à Vilogia une attestation d'assurance à jour. Sans réception du justificatif, Vilogia sera dans l'obligation de vous facturer 4,13€ / mois* pour assurer le bâtiment dont Vilogia est propriétaire. Ce montant ne couvre pas vos biens personnels et votre responsabilité civile et ne remplace pas votre assurance habitation.

Comment transmettre votre nouvelle attestation ?

Vous pouvez désormais transmettre votre attestation grâce à votre Espace Locataire (sur vilogia.fr ou via l'appli mobile Vilogia), puis rendez-vous dans la rubrique "Mes demandes". Sélectionnez le champ "Demande commerciale", puis "Assurance locative", et enfin "Dépôt d'attestation".

* prix valable au 1^{er} janvier 2020.



CONTACT
habitat

NUMÉRO 18 | Juin 2020

Le journal des locataires
Grand Est

Vilogia, 74 rue Jean Jaurès, CS 10430, 59664 Villeneuve d'Ascq Cedex • Tél : 03 59 35 50 00 • Direction Communication • Directeur de la publication : David Loy • Rédactrice en chef : Laure Chatelain • Rédaction : Céline Marotte, Catherine Amalvi, Fanny Héringuez • Crédits photo : Caillé associés, iStock, Vilogia. • Conception : Caillé associés. Réalisation : Olivier Samyn.

Dans cette publication, nous souhaitons vous communiquer les informations diverses qui pourraient vous intéresser en tant que locataire Vilogia. Nous sommes également susceptibles de vous informer sur les produits et services de nos filiales, et donc de leur communiquer vos coordonnées. Si vous ne souhaitez pas recevoir le journal et/ou être destinataire des offres de nos partenaires, vous pouvez faire part de votre décision par courrier à Vilogia - Délégué à la protection des données - 74 rue Jean-Jaurès - 59664 Villeneuve d'Ascq ou par mail dpo@vilogia.fr. En application des dispositions des articles L612-1 et suivants du code de la consommation, relatifs au processus de médiation des litiges de la consommation, vous pouvez saisir notre médiateur sur le site internet www.mediacy.fr en cas de litige de la consommation qui n'a pu être résolu directement par une réclamation écrite auprès de nos services.


vilogia